

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **89 (1953)**

Heft 42

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

872
MONTREUX, 28 novembre 1953

LXXXIX^e année — N° 42

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie **Corbaz S.A.**, Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



LAUSANNE

Au centre de la ville
Un endroit sympathique
Stamm SPV et APEL
Salles pour banquets et sociétés
G. Esenwein

Vos imprimés

seront exécutés avec goût par l'

Imprimerie
CORBAZ S.A.
Montreux

LOTÉRIE ROMANDE



120.000

tirage 12 décembre

Ecoles Ménagères de la Suisse romande

dans vos leçons, donnez la préférence aux

BONNES PÂTES ALIMENTAIRES **fabriquées en pays romand :**

La Timbale
Yverdon et Fribourg



Sandoz-Gallet S.A. « Pâtes de Rolle »
Rolle

PATES

Sangal

Nyon



EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

- PARTIE CORPORATIVE:** *Le Congrès des Instituteurs allemands 1953.* — Vaud: A MM. les Présidents de section de la S.P.V. — Cercle lausannois des maitresses enfantines. — Guilde de travail. — S.V.T.M. et R.S. — Morges: Rappel. — Basket-Ball. — Les institutrices à Crêt-Bérard. Ecolier romand. — Examens d'admission. — Genève: C.I.A. — U.I.G.M. — Pour la sauvegarde de notre jeunesse. — Groupe des jeunes de l'U.I.G.D. — U.A.E.E.: Rappel. — † M. Grange, G. Murset. — Neuchâtel: Assemblée générale de la S.P.N. — Au grand Conseil. — Boudry. Exposition scolaire permanente. — Communiqué: Le Vieux Maître.
- PARTIE PÉDAGOGIQUE:** A. Chz.: *Mémorisation et programme minimum.* — H. Massarenti: *Essai de rationalisation pour l'étude du français au stade primaire.* — A propos de films fixes suisses. — Souscription. — Rectification.
-

Partie corporative

LE CONGRÈS DES INSTITUTEURS ALLEMANDS 1953

Il est déjà bien tard dans l'année pour rendre compte du congrès tenu dans la semaine de Pentecôte, à Flensburg, dans le Schleswig, à la frontière danoise.

Le lieu n'était peut-être pas très bien choisi; certes, habitants et autorités se sont montrés très hospitaliers; certes, la ville possède dans sa Deutches Haus tout ce qu'il faut de locaux grands et petits pour recevoir un congrès aussi important. (Je me suis laissé dire que ce magnifique édifice fut accordé à la ville par le gouvernement allemand comme récompense de son vote en faveur de l'Allemagne lors du plébiscite de 1920). Mais la situation à Flensburg est restée un peu délicate: le plébiscite de 1920 a coupé le Schleswig en deux, de sorte que, dans la partie danoise, il est resté d'assez fortes minorités allemandes, tandis que de non moins fortes minorités danoises habitent dans le sud, notamment à Flensburg et dans ses environs. Comme de bien entendu, les statistiques sont contradictoires et les gens que j'ai interrogés varient dans leur appréciation numérique de la minorité danoise de 10 à 45 %. Cette minorité entend conserver sa langue et sa culture et grâce à des subventions fort importantes venues du Danemark, entretient des écoles, beaucoup plus richement construites et mieux équipées que les écoles allemandes. Les Allemands accusent donc les Danois de vouloir étendre la culture danoise dans un territoire dont le caractère germanique n'est pas contesté, alors que les Danois reprochent aux Allemands de vouloir germaniser les minorités...

Les Danois ont donc estimé que le choix de Flensburg comme siège du congrès des éducateurs était une provocation. Pour eux, le Schleswig est à la fois « Front und Brücke », front et pont. Les collègues allemands au contraire ont longuement insisté sur le deuxième terme: le Schleswig doit être un pont non pour des conquérants, mais un passage pour les échanges de civilisation entre la Germanie et les peuples du Nord.

Le Congrès lui-même, admirablement organisé, se tint du 28 au 30 mai, et il fut très fréquenté (près de 1500 participants).

La séance solennelle d'ouverture, « le congrès en habit du dimanche », comme me disait un collègue allemand, avait comme orateur principal, le professeur Akira Mori, de l'Université d'Osaka, qui présenta un très beau travail sur « la tâche de l'éducateur dans un monde indivisible ». La partie la plus intéressante de son exposé me parut être celle où il décrivit l'évolution de l'esprit japonais, de 1867 où les premiers Européens et Américains pénétrant au Japon étaient désignés comme « les étrangers aux cheveux rouges » et les « barbares chevelus » et où la mentalité primitive du peuple ne reconnaissait qu'aux siens le caractère humain, jusqu'à aujourd'hui où la loi japonaise sur l'éducation déclare : « Nous sommes décidés à bâtir un Etat dont la culture est démocratique et par cela même à contribuer à la paix mondiale et au bien-être de l'humanité ».

Le deuxième jour, une matinée entière fut consacrée aux messages des délégués étrangers, notamment du président de la Confédération mondiale, M. Gould et du président-fondateur de la F.I.A.I., M. L. Dumas. La séance se termina par un vibrant hommage à Mlle M. L. Cavalier, présidente de la F.I.A.I., pour son œuvre persévérante en faveur de la paix et de réconciliation des peuples.

A part de nombreux objets à l'ordre du jour, qui furent très vite liquidés, le point le plus important du Congrès fut l'exposé du président Plewe, sur le **programme du Syndicat de la Science et de l'Éducation**, un exposé de plus de deux heures, écouté avec une attention soutenue, et qui embrassait tous les aspects de l'action syndicale, aussi bien dans le domaine pédagogique que dans celui de la politique scolaire, de l'économie et des préoccupations sociales.

Tout au long du congrès, les délégués étrangers furent l'objet des attentions les plus délicates et les collègues du comité de réception s'ingénierent de mille manières à nous faire connaître et aimer leur pays de plaine, de vent et de brume où « au bord de la mer grise, sur la rive grise, la ville se terre tandis que le brouillard presse lourdement les toits et qu'autour d'elle, dans le silence, la mer bruit, monotone. »

G. W.

VAUD

A MESSIEURS LES PRÉSIDENTS DE SECTION DE LA S.P.P.

Merci à tous ceux qui ont envoyé les mutations survenues dans leur section. Le caissier S.P.V. serait très heureux de recevoir le solde avant la fin du mois novembre. Merci d'avance.

Pierre Vuillemin, Pontaise 21, Lausanne.

CERCLE LAUSANNOIS DES MAITRESSES ENFANTINES

Nous vous convoquons le jeudi 3 décembre, à 16 h. 30, au Salon rose du Restaurant du Théâtre. Sujet : Noël. Que chacune apporte ses suggestions : poésies, chants, travaux manuels, etc.

Invitation cordiale aux collègues du canton qui pourraient se joindre à notre groupe d'échanges.

GUILDE DE TRAVAIL (techniques Freinet)

Nous nous réunirons le **samedi 5 décembre**, à 14 h. 30, au restaurant du Théâtre, à Lausanne.

P. Badoux et **J.-P. Monod** présenteront un sujet qui devrait attirer tous les collègues à la recherche de documentation :

Les fiches

- présentation de divers type de fiches,
- ordre d'urgence dans la production et la parution,
- mise au point d'une bonne organisation de travail.

Au début de la séance : présentation d'une vingtaine de clichés en couleur représentant des peintures d'enfants.

**SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAUX MANUELS ET DE
RÉFORMES SCOLAIRES**

Samedi 28 novembre, à 14 h. 30, Collège classique cantonal :

Assemblée d'automne.

Causerie de M. René-Pierre Bille : « Avec le monde sauvage de l'Alpe ». Photographies en couleur.

Comptoir de littérature et exposition de travaux.

RAPPEL

Ce soir, au Casino de Morges : grand concert du **Chœur mixte du corps enseignant**, sous la direction de Henri Lavanchy, avec récital littéraire de Mme Simone Coindet.

Vous trouverez encore de bonnes places à l'entrée, à moins que vous téléphoniez au No (021) 7 23 41.

A l'issue du concert, une petite « sauterie » vous attend au restaurant Central.

Le Comité.

TOURNOI DE BASKET-BALL

Le dernier a eu lieu à **Vevey** le samedi 21 novembre. Il a réuni **13** équipes d'instituteurs et pas moins de **80** participants. Ils sont venus à leurs frais, sans subside aucun et n'ont pas craint de consacrer un samedi après-midi à leur sport favori. Merci aux organisateurs veveysans et aux excellents arbitres : E. Golay et A. Rochat. Voici le classement :

1er groupe : 1. Morges ; 2. Yverdon I ; 3. Genève ; 4. Vevey I ; 5. Equipe des brevets 1943 ; 6. Lausanne I.

2e groupe : 1. Plaine du Rhône ; 2. Vevey II ; 3. Yverdon II ; 4. Oron ; 5. Payerne ; 6. Lausanne II ; 7. Vevey III. L. M.

LES INSTITUTRICES A CRÊT-BÉRARD...

La rencontre à laquelle sont cordialement invitées les institutrices a lieu **demain 29 novembre** (et non le 25 novembre comme indiqué par erreur). Voir le « Bulletin » du samedi 14 novembre 1953. E. B.

CADET ROUSSEL et L'ECOLIER ROMAND DE NOËL

A nouveau, les rédactions de ces deux journaux d'enfants préparent à l'occasion de Noël des numéros spéciaux.

Dans « **Cadet Roussel** », nos petits lecteurs auront le plaisir de trouver deux ravissantes histoires illustrées : « Poum », le petit flocon de neige » et « Une idée de Josette » - une poésie : « Le père Noël » - un documentaire sur les ânes d'Arabie et de Palestine - un joli sapin à colorier - des sujets pour des cartes de vœux et une crèche à colorier et à découper : « La Sainte-Famille en voyage ».

« **L'Ecolier Romand** » est entièrement consacré à Noël, avec deux excellents bricolages : des cartes de Noël au pochoir et des guirlandes amusantes - une saynète en un tableau à mimer et chanter : « La nuit de Noël » - un conte provençal - des jeux, etc.

Comme d'habitude, ces journaux seront vendus au numéro :

« Cadet Roussel » 30 cts.

« L'Ecolier Romand » 50 cts.

Hâtez-vous de passer vos commandes à la Rue de Bourg 8, Lausanne !

EXAMENS D'ADMISSION

Ecole des Métiers de la Ville de Lausanne

Le délai d'inscription aux examens d'admission à l'Ecole des Métiers de Lausanne pour l'année scolaire 1954/1955 a été fixé, d'une part, au 31 décembre 1953 pour les sections de mécanique et de mécanique-électricité, et, d'autre part, à fin février 1954 pour la section des Industries du bois. Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce parue à ce sujet dans le corps du journal.

L'Ecole des Métiers de Lausanne forme :

- en 4 ans : des mécaniciens, mécaniciens en automobiles, mécaniciens-électriciens, radio-électriciens (avec formation de base de mécaniciens) ;
- en 3 1/2 ans : des menuisiers et des ébénistes.

Les élèves de l'Ecole des Métiers reçoivent, dans des ateliers munis d'un outillage et de machines modernes, un enseignement méthodique, donné par des maîtres spécialisés. Les élèves sont formés progressivement dans tous les éléments du métier. L'enseignement théorique est coordonné avec l'enseignement pratique. Les connaissances acquises permettent aux élèves de l'Ecole des Métiers de s'adapter rapidement aux différents besoins de l'industrie, grâce à leur bonne formation de base. Ils reçoivent le certificat fédéral de capacité de fin d'apprentissage, ainsi qu'une attestation de l'Ecole des Métiers de Lausanne.

GENÈVE

C. I. A.

Comme les lecteurs de mon premier article l'auront retenu, les modifications envisagées aux statuts de la C. I. A. ne seront soumises au Grand Conseil que si celui-ci accepte le projet d'intégration d'une

partie des allocations dans les traitements (et éventuellement le peuple).

Conseil d'Etat et comité entendent profiter de cette occasion pour faire adopter d'autres modifications de moindre importance. Deux points, en particulier, méritent de retenir notre attention :

Le premier, c'est la limitation à 50 % de la diminution que les statuts peuvent infliger à une pension, en cas de cumul, par exemple. Cette limitation me paraît conforme à l'équité. En effet, ces retraites qu'on nous envie tant, nous en fournissons tout de même la moitié du capital, par nos cotisations et par les rappels. Sans doute, l'Etat y apporte sa part et sa garantie et ce dernier élément n'est pas négligeable. Mais nous pouvons prétendre à un droit absolu sur le 50 % de ce qui nous est dû. Il y a donc là une amélioration incontestable.

Le deuxième se rapporte aux placements de nos capitaux. Jusqu'ici, le 25 % en peut être investi en immeubles. Cette limite serait portée à 40 %. On touche ici à une question beaucoup plus générale qu'une modification statutaire, somme toute d'assez minime importance : c'est celle du placement et du rendement des capitaux.

Certes, l'Etat leur garantit un intérêt minimum de 4 % ; mais il va bien sans dire que tout zélé qu'il soit à intervenir en notre faveur, l'Etat préfère que nous atteignons de nous-mêmes le 4 %.

Or, actuellement, les placements en valeurs mobilières, en titres « de père de famille », que nous imposent avec raison les statuts, sont loin d'atteindre un taux aussi élevé. J'ai sous les yeux la liste des obligations suisses et je constate que leur rendement oscille entre 1,9 et 2,6 %. Et les émissions nouvelles ne sont pas plus intéressantes...

Nos capitaux donc se sont accumulés ces dernières années sous forme de dépôt à la Caisse de l'Etat et ce dépôt dépasse maintenant 20 millions sur lesquels l'Etat nous sert un intérêt de 4 %. Mais il estime que c'est pour lui une lourde charge, alors qu'il peut trouver facilement de l'argent entre 2 et 3 %. Il nous demande donc de placer la plus grande partie de notre avoir chez un autre donneur d'intérêt.

Il ne reste donc que les placements immobiliers ; mais ici, la situation n'est pas non plus très brillante. Ceux qui possèdent des immeubles de gros rapport les gardent, et ce qui est offert sur le marché l'est à un prix tel que le fameux 4 % net risque bien de s'évanouir. De plus, les amateurs de placements sont nombreux. De sorte qu'il n'est pas si simple de se débarrasser de ses millions en les investissant en immeubles.

Cependant, la commission financière et le comité font ces derniers temps un gros effort de prospection pour acquérir des immeubles bien situés et bien loués ; j'entends par ce dernier terme des immeubles dont les loyers ne soient pas exorbitants (tels que certaines boîtes à studios qui se paient de 1200 à 1800 fr.) et dont les appartements, en cas de crise immobilière ne seraient pas les premiers à être abandonnés ; bien plus, par une politique sévère d'amortissements, il faut prévoir le moment où les loyers baisseront et il faudra pouvoir le faire sans compromettre le rendement au taux technique. C'est la seule possibi-

lité qui nous est actuellement offerte et c'est pourquoi l'augmentation du minimum des placements de 25 à 40 % s'explique et se justifie.

G. W.

U. I. G. — MESSIEURS

POUR LA SAUVEGARDE DE NOTRE JEUNESSE

C'est le titre de la conférence que donnera M. Raymond ULDRY, tuteur général et membre honoraire de l'UIG

le mercredi 2 décembre, à 17 h., au café de la Poste, 57, rue du Stand.

Tous les membres de l'UIG sont cordialement invités à assister à cette séance organisée par le groupe des jeunes.

GROUPE DES JEUNES DE L'U.I.G. DAMES

Présentation de modèles pour l'exécution de travaux d'Escalade, Noël et Nouvel-An, le mercredi 2 décembre, à 16 h. 45, à l'école de Malagnou.

J. F.

U.A.E.E. — RAPPEL

Mercredi 2 décembre, à l'Auberge de Sécheron, dès 19 h.,

Soirée fondue

Dernier délai d'inscription, lundi 30 novembre, tél. No 4 37 86.

M. R.

Deux disparitions regrettées dans le corps enseignant féminin genevois

MADAME MARGUERITE GRANGE

Le 30 juin dernier s'est éteinte Mme Marguerite Grange, ancienne inspectrice, après de longues souffrances.

La maladie l'avait éloignée depuis quelques années de toute activité, mais cela ne doit pas nous faire oublier ce que l'Union et l'école doivent à cette femme au cœur généreux, au tempérament ardent et combattif.

Elle fit partie de la phalange courageuse qui conquiert l'égalité de salaire pour les institutrices genevoises.

Elle fut vice-présidente de l'Union. Lorsque le gouvernement chercha à faire des économies en diminuant le nombre des fonctionnaires, elle présida le Comité de défense des institutrices mariées, qui devaient faire partie de la première charrette. Celles qui ont combattu, alors, aux côtés de Mme Grange, n'ont pas oublié son dévouement, son ardeur, et de quelle plume alerte elle rédigeait articles de défense et lettres aux députés.

Cette même plume écrivit des revues qui firent la joie de plusieurs soirées de l'Union. Poète à ses heures, Mme Grange avait obtenu un prix de poésie à un concours organisé par l'U.I.P.G.

Et, pour les enfants qu'elle aimait, elle composa des saynètes sur des airs de Jaques-Dalcroze ou de Doret.

Elle avait été élève de Jaques-Dalcroze et fut la première à ouvrir les classes d'une de ses écoles à la rythmique. Comme elle avait été la première, maîtresse de 7e a) aux Eaux-Vives, à donner un cours de cuisine à ses élèves.

Mme Grange collabora aussi au manuel « Jeunesse saine » qui répondait à ses préoccupations sociales et morales.

Toute initiative généreuse l'enthousiasmait. La création de sections de la Croix-Rouge de la Jeunesse, le Noël des grand-mères, le Noël de l'Asile de nuit, jaillirent de son besoin d'aider. Les maîtresses, les élèves de ses écoles la suivaient dans ces actions, apprenant à donner, à donner encore de leur peine, de leur temps, et en recevant en retour beaucoup de joie.

Directrice d'écoles elle s'efforça, tant que sa santé le lui permit, d'être une animatrice ; et elle resta très près de ses collaboratrices, partageant leurs soucis et leurs joies.

Celles qui ont eu le privilège de connaître ces années de collaboration dans l'amitié et l'esprit de service, gardent une grande reconnaissance à Mme Grange, et ressentent une amère tristesse devant cette vie qui alla de dépouillement en dépouillement, et qui n'eut pas le bonheur de connaître une retraite paisible.

J. B.

MADemoiselle G. MURSET

C'est le 22 juin passé que nous avons conduit à sa dernière demeure Mademoiselle Georgette Murset.

Originaire de Genève, elle naquit à Besançon, mais vint très jeune à Genève où elle fréquenta l'École supérieure des jeunes filles, et où elle obtint, en 1916, sa maturité.

Stagiaire en 1917, sous-régente en 1920 et régente en 1925, cette institutrice exemplaire fournit une remarquable carrière.

Après s'être préparée pour l'école primaire, elle fit des stages à la Maison des Petits, poursuivant parallèlement des études de rythmique et de musique.

Elle enseigna, de longues années durant, à l'école de la Cluse, puis de 1944 à 1953, à l'école Bertrand, où elle fut, à la fin de sa vie, maîtresse principale.

Elle sut faire bénéficier ses petits élèves de tout ce qu'elle avait appris. Très douée au point de vue artistique, elle aimait ce qui est beau et grand et avait le don de susciter la beauté autour d'elle. Elle faisait, avec amour, chanter les tout petits. Combien de Noëls n'a-t-elle pas ainsi préparés, mettant en scène des Nativités charmantes auxquelles participaient tous les enfants de l'école. Que d'émissions de radio, aussi, elle a menées à chef avec ses élèves, toujours avec succès.

Dans sa classe, où régnait une atmosphère de cordialité, d'entraide, de travail joyeux, les enfants étaient pleinement heureux. Elle les intéressait et suscitait de beaux enthousiasmes.

Les cahiers de ses élèves étaient parmi les plus beaux, toujours bien écrit, soignés, illustrés de figurines naïves qui ravissaient la maîtresse et qu'elle avait plaisir à commenter avec ses collègues.

Georgette Murset savait prodiguer, aussi, les dons du cœur. Amie fidèle, collègue agréable, maîtresse principale exacte, mais toujours aimable, elle savait se faire aimer de ses collègues, leur apportant idées, souvenirs de voyages, suggestions enrichissantes.

Ses dons d'exactitude, de conscience au travail, elle les avait mis au service de la Croix-Rouge et donnait beaucoup de son temps et de son cœur à la Commission de la jeunesse, comme au filleul de l'école Bertrand. Elle fut aussi, durant plusieurs années, vérificatrice des comptes de l'UIG, apportant à sa tâche, comme à tout ce qu'elle faisait, précision, gentillesse et bonne grâce.

L'école genevoise perd en sa personne une pédagogue à la personnalité riche et rayonnante, une musicienne accomplie, une femme de grand cœur. Ses collègues et l'Union garderont précieusement le lumineux souvenir d'une vie tout entière consacrée à un bel idéal.

Colette Collet.

NEUCHÂTEL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA S. P. N.

21 novembre 1953

Le président, M. Zwahlen, ouvre la séance en saluant cordialement inspecteur et directeur d'écoles, rédacteurs de l'« Educateur » et du « Bulletin corporatif », représentants des sociétés pédagogiques cantonales romandes.

Conférence Chastaing. — Le brillant orateur nous parle d'un genre littéraire assez peu cultivé en langue française qui occupe une place beaucoup plus considérable dans les lettres anglaises : le roman policier.

Un événement extraordinaire, ou énigme, lui sert de trame. L'esprit du lecteur doit pouvoir en donner une version explicite qui le fait échapper au mystère. Ce roman se tient. Il ne saurait être assimilé au roman d'aventures qui n'a ni commencement ni fin. On peut plutôt le mettre en parallèle avec la tragédie où le dénouement préparé et attendu n'apporte rien de nouveau. Un fait, c'est tout.

Le thème présumé est sensationnel : crime, vol, naufrage, etc., un fait anormal quelconque. Il est asocial. Il s'agit de reconstituer ce qui s'est passé. C'est le travail de l'enquêteur auquel doit collaborer l'imagination du lecteur pour aboutir à l'éclaircissement du mystère. Mais l'enquêteur ne peut susciter l'intérêt que s'il réussit à obtenir cette participation aux recherches.

Un mauvais roman policier nous laisse volontairement dans l'ignorance de certains éléments que nous sommes en droit de connaître et qu'un sens psychologique éclairé n'hésiterait pas à dévoiler. Il faut donner au lecteur des chances de découvrir la conclusion du récit. Cela est primordial. Un bon auteur doit favoriser, exercer cette disposition. Puis le conférencier donne un exposé des moyens employés pour mystifier le lecteur.

M. Chastaing a développé sa théorie du roman policier comme un philosophe le fait d'une thèse, avec une logique et un esprit analytique admirables.

On peut ne pas être d'accord sur tous ses principes, mais on s'incline devant la clarté et l'aisance du conférencier qui sut s'écarter de toute banalité en traitant d'un sujet pourtant sans prétentions.

Assemblée de la S.N.T.M.R.S. L'envoi des rapports à tous les membres nous dispense de les résumer ici comme les années précédentes. Signalons toutefois trois adhésions et le décès de trois membres très actifs : MM. Philippe Bourquin et Marcel Calame ; Mlle Hélène Senften. L'assemblée se lève pour honorer leur mémoire. Le Fonds spécial de la S.P.N. a alloué à la Société, à l'instar de la Caisse centrale, une subvention de 250 fr.

M. Paul Perret, l'actuel et très compétent président, est réélu par acclamations et félicité de l'impulsion qu'il continue à donner à cette vivante sous-section. De chaleureux remerciements sont aussi adressés à M. Willy Galland, vice-président-administrateur des cours et à M. Aeschlimann, caissier, pour leur dévouement. Tous les membres du Comité acceptent volontiers une réélection. Mlles Bolle et Landry sont nommées vérificatrices des comptes, Mlle Fallet et M. Vaucher, suppléants.

Le programme d'activité pour la prochaine saison est voté et comprendra les huit cours suivants :

1. Travail sur bois avec outillage réduit.
2. Marionnettes.
3. Connaissance du milieu (M. Ischer).
4. Documentation (classement et utilisation).
5. Confection de fichiers.
6. Activité manuelle en rapport avec le programme d'arithmétique du degré moyen.
7. Reliure.
8. Modelage (par un collègue).

Séance S.P.N. — Elle s'ouvre par un appel pertinent et très opportun du président romand, M. Delay, pour le maintien de l'unité dans nos rangs au moment où nous avons à envisager l'organisation du Congrès de 1954 à Neuchâtel.

Puis MM. Feignoux (Jura bernois), Vuillemin (Vaud), Fiorina (Genève) apportent le salut amical des sociétés pédagogiques cantonales qu'ils représentent.

Groupe de travail. — M. P. Perret rapporte sur leur activité. — Déception de n'avoir reçu que 50 réponses à 500 demandes de collaboration. — Six commissions se sont constituées : a) Géographie (6 collègues) ; excellent départ ; établissement de 50 fiches. b) Allemand (2 membres dont l'actif M. Burgener, professeur). c) Français et centres d'intérêt. Travail difficile ; opinions divergentes. d) Sciences (Chef d'équipe : M. Jean-Pierre Brandt) : 70 fiches très bien faites et contrôlées. e) Histoire : néant (1 membre). f) Calcul : (15 membres répartis à raison de 3-4 par degré scolaire). — On envisage, en outre, la création d'une équipe qui s'occuperait de l'usage du cinéma.

Le 2^{me} stade prévu est la **diffusion** du travail fait, de façon que tout le Corps enseignant puisse en bénéficier.

M. Meyer dit que ces travaux impliquent une liaison étroite entre la S.P. et la S.N.T.M.R.S. Pratiquement, nos délégués aux diverses commissions constituées par le Département devraient consulter la S.N.T.M. ou les groupes de travail pour assurer la coordination indispensable. M. Jeanneret, inspecteur, informe qu'il en sera fait conformément à ce vœu, dorénavant. Au reste, c'est le souhait qu'avait déjà formulé le C.C. au Chef du département lui-même.

Fonds scolaire de prévoyance. — Malheureusement, cette question de première importance n'arrive qu'en fin de séance. M. Deppen fait un exposé très clair de toute la question, assez semblable à celui de M. Clottu aux conférences officielles. L'essentiel a paru dans l'« Educateur », No 39 auquel nos collègues pourront se référer. Rappelons seulement quelques-uns des nouveaux avantages proposés : rente d'invalidité maximum à partir de 35 ans de services ; rente complémentaire pour parfaire ce que ne peut encore verser l'A.V.S. ; rente de veuve passant de 25 à 30 % ; augmentation de la rente aux orphelins ; pas de rachat à faire bien que les prestations soient augmentées ; rente des pensionnés fixée au 50 % du traitement à 100 % diminué des allocations de ménage et de famille.

Aucune discussion à cause de l'heure avancée !

Séance levée à 18 h. 15.

W. G.

AU GRAND CONSEIL

Notre Parlement qui vient de terminer sa séance d'automne de façon mémorable... a touché à deux points qui ne sauraient nous laisser indifférents :

1. Plafonds. — Leur suppression est virtuellement accomplie. C'est ce qu'un des conseillers d'Etat a déclaré. Nos anciens collègues qui étaient atteints par cette mesure d'exception seront donc tranquilisés et recevront les allocations intégralement à partir du 1^{er} janvier 1954.

2. Motion. — Plus de 70 députés ont signé une motion demandant expressément la suppression du referendum obligatoire pour les dépenses excédant 200 000 francs. Cette disposition légale assez récente s'est révélée, sous des dehors très démocratiques, un alourdissement intolérable de notre appareil électoral. Nous qui, les premiers, avons eu à en subir les effets négatifs, nous saluons avec joie la perspective de cette libération.

W. G.

SECTION DE BOUDRY — CONVOCATION

Conférence : **lundi 30 novembre**, à 20 h. 15, à **Auvernier**, Hôtel Bellevue : « **L'U.N.E.S.C.O., une fenêtre ouverte sur le monde** », par M. Camille BRANDT, ancien conseiller d'Etat.

EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE

Le 17 novembre dernier, le Comité de l'E.S.P. a nommé M. **André AUBERT**, instituteur à Neuchâtel, en qualité de **bibliothécaire**, avec entrée en fonctions le 1er décembre. Ce choix est excellent, notre collègue ayant déjà donné des preuves indiscutables de conscience et de ponctualité tant au C.C. qu'au Comité de la S.P.R. Nous le félicitons cordialement de cet appel. L'E.S.P. est en bonnes mains.

W. G.

COMMUNIQUÉ A la radio :

LE VIEUX MAÎTRE par Charles Cordier

Pour ceux qui l'ont écoutée, cette histoire prenante, qui est la nôtre et que la radio racontait l'autre soir, fut un précieux réconfort.

Pour une fois, le maître d'école, le régent n'est pas ridiculisé, moqué, tourné en dérision. Le fait est assez rare, croyons-nous, pour être relevé et pour qu'on félicite auteur, interprètes, metteur en ondes qui nous ont offert ce régal.

Emouvante histoire, en effet, que celle de ce vieil instituteur parvenu à l'heure de la retraite et qui évoque avec nostalgie et une pointe de mélancolie, ses souvenirs d'école, qui revoit en pensée, dans les volées disparues, les élèves turbulents, les élèves plus sages, les fortes têtes, les premiers de classe, les cancrès aussi et qu'il aimait tout autant.

Histoire touchante, simple, d'un homme qui s'attriste à cette pensée de rentrer dans le rang, de dire adieu à cet enseignement qui fut sa vie, sa raison d'être et qu'il exerça à la façon d'un sacerdoce.

Ce qu'il aimait, le « Vieux Maître », c'était le contact quotidien avec ces rires, ces grognements, ces moqueries, ces chagrins de petits ou de grands, ces classes, ces groupes, ces bandes juvéniles, ces parents qui ne connaissaient pas leurs enfants, qui n'acceptaient que la tendresse ou la rancœur de quelques êtres isolés.

A l'encontre de ses collègues qui se réjouissaient du repos bien gagné qu'ils allaient pouvoir prendre, il lui semblait à ce « Vieux Maître » qu'on lui arrachait une partie de lui-même, qu'on lui enlevait les raisons et la force de vivre encore.

Le talent de Charles Cordier, écrivain belge, est d'avoir décrit un état d'âme en mettant adroitement à contribution toutes les ressources de l'art radiophonique.

Cette « Pièce inédite du vendredi », en ces temps de « revalorisation de la profession » était, on en convient, d'une brûlante et nécessaire actualité. Elle redonnait courage à ceux et à celles qui croient encore à la vocation du maître d'école, à ceux aussi qui en comprennent la grandeur et les servitudes.

Merci à Radio-Genève de nous avoir donné cette raison de ne point désespérer.

O. H.

Partie pédagogique

MÉMORISATION ET PROGRAMME MINIMUM

Bien des parents, même parmi les mieux disposés à l'égard de l'école et du corps enseignant, s'étonnent et s'inquiètent en constatant que les écoliers d'aujourd'hui mémorisent moins de textes, moins de noms que ceux d'autrefois. De là à conclure que l'école veut se rendre agréable à l'enfant en exigeant peu d'effort de sa part, il n'y a qu'un pas d'autant plus vite franchi que la jeunesse scolaire actuelle se montre quelquefois assez veule. Et c'est ainsi que, depuis quelques années, on va disant ici et là dans le pays romand : l'école primaire est bonne, la plupart des enfants y vont avec plaisir, mais ils y travaillent peu et ne savent presque rien.

Voilà comment naissent les légendes : ils ne savent presque rien ! Un député se faisait applaudir, il y a deux ans, par tout un Grand Conseil en déclarant à ses collègues : les écoliers d'aujourd'hui connaissent moins de choses que vous en connaissiez à leur âge. Affirmation toute gratuite d'ailleurs que personne ne pourra infirmer avec preuve à l'appui. Certes les enfants actuels ignorent bien des formules, des définitions, des dates et des noms ; ils seraient incapables d'énumérer les 388 communes vaudoises en les groupant par cercles, ou les 48 Etats des U. S. A. avec leurs capitales, les affluents du Congo ou les plantes de la famille des crucifères. Mais ils ont d'autres connaissances que beaucoup de parents ne savent ni constater ni apprécier. A ce savoir de façade, à cet entassement de mots et de chiffres, à ces connaissances mortes tout juste bonnes à être étalées pour épater les naïfs, l'école préfère le savoir-faire, la recherche personnelle, les capacités actives. Est-ce à dire qu'elle renonce peu ou prou à toute mémorisation ? Certains maîtres, il est vrai, s'imaginent que la pédagogie nouvelle n'exige plus aucune mémorisation et c'est à peine s'ils osent avouer qu'ils ont donné à apprendre la table de multiplication ou un poème. Ces maîtres mal renseignés sont loin de constituer la majorité ; l'enquête que nous avons proposée dans l'« Educateur » du 7 novembre sur les travaux à domicile nous apportera à ce sujet des renseignements précis que nous espérons nombreux.

Ces accusations lancées contre l'école paraissent oublier un fait pourtant incontestable, c'est que la cohue bruyante dans laquelle vivent la plupart de nos élèves, surtout dans les villes, chasse rapidement les impressions que l'école s'efforce de produire. Les moindres connaissances pour être acquises exigent de très nombreuses répétitions. De plus, nous enseignons trop de choses ou plutôt, à cause des soucis de contrôle, nous accordons à toutes les matières une importance trop égale. Chaque maître doit plus que jamais songer à tirer de chacune de ses branches d'enseignement le minimum nécessaire à la réalisation du but assigné à chaque discipline. Si tel ou tel Département a refusé d'établir un programme minimum pour l'ensemble d'un canton, aucun dirigeant ne saurait s'opposer à l'effort des maîtres qui s'appli-

queraient à retenir du programme, pour la répéter en la coordonnant intelligemment, une science élémentaire à la fois pratique et éducative.

Que chacun s'assure d'abord d'un programme minimum qui convient à sa classe, qu'il en ait une nette conscience pour le justifier auprès de ceux qui le jugeraient insuffisant. C'est dans cette intention que nous publions aujourd'hui l'article ci-dessous.

A. Chz.

ESSAI DE RATIONALISATION POUR L'ÉTUDE DU FRANÇAIS AU STADE PRIMAIRE

Les notions grammaticales telles que nous les donnons actuellement ne reposent que sur l'empirisme le plus absolu. Ne serait-il pas intéressant de se poser la question suivante : « Quelles sont les notions essentielles qu'un maître doit enseigner à ses élèves, au degré primaire, pour lui permettre de supprimer la plupart des fautes de français ? » C'est pour tenter de répondre à cette question que j'ai entrepris cette modeste étude.

Il me semble tout d'abord que le fond du problème repose sur une confusion : je pense qu'il ne faut pas mélanger la grammaire, considérée sous l'angle de l'apprentissage pratique de la langue et la grammaire, élément de développement et de culture intellectuels.

Il existe, dans l'étude de cette discipline, 3 stades grossièrement délimités : 1) Le stade primaire ; 2) le stade secondaire ; 3) le stade universitaire. Aux stades secondaire et universitaire, la grammaire est une science. Au stade primaire, c'est un moyen et ce moyen doit rester « primaire » soit dans ses explications, soit dans son but même.

En respectant la primarité du principe, on circonscrit le problème et on en arrive tout naturellement à se demander quels sont les points essentiels sur lesquels doit porter l'enseignement. Naturellement, il est admis que les éléments grammaticaux conduisent à se servir convenablement de la langue française. Le programme est cependant trop vague. Les éléments essentiels sont seuls intéressants. On pouvait alors poser immédiatement l'hypothèse suivante : supprimer tout ce qui n'a pas d'application pratique. Laisser pour cela de côté la grammaire du puriste qui, tout en ayant, du point de vue culturel, une incontestable valeur, est prématurée à l'école primaire.

Pour vérifier l'hypothèse énoncée, j'ai passé au stade de l'application pratique. J'ai procédé comme suit :

J'ai dépouillé (depuis 5 ans) tous les textes d'élèves (vocabulaire, exercices de grammaire, dictées, compositions) qui me sont tombés sous la main. J'ai établi la statistique des différentes fautes rencontrées et j'ai inscrit la fréquence des mots dans lesquels ces fautes avaient lieu.

J'ai ensuite adopté les critères suivants : j'ai éliminé tous les cas qui ne se trouvent pas au programme primaire ; tous les cas dont la fréquence n'atteignait pas cent ; tous les cas dont le pourcentage d'erreurs était inférieur à quarante. J'arrive finalement à **trente-neuf** règles de base.

Ces 39 cas reflètent donc l'essentiel de ce que devrait savoir un élève **au stade primaire**. Ajoutons à ces notions un vocabulaire fondamental et l'on arrivera, il me semble, à répondre d'une manière satisfaisante à la question posée plus haut. Encore une dernière remarque : les résultats fournis ne tiennent pas compte de l'automatisation des règles.

Il y a cependant quelques critiques à formuler concernant cette recherche. Les voici :

Le groupe sur lequel j'ai travaillé est par trop restreint, par trop spécifique d'une région. Il reflète mal la physionomie générale d'une population. Comme « ensemble parent » représentatif, il est donc suspect au point de vue statistique et au point de vue psychologique. La trop grande hétérogénéité du groupe (malgré les précautions prises) doit influencer les résultats finaux. Cependant, malgré toutes ces réserves, l'étude entreprise, permet de poser un jalon qui vérifie, en grande partie, l'hypothèse proposée. J'ai circonscrit la recherche aux élèves de sixième et de septième année. J'ai bloqué en un tout les filles et les garçons, les courbes d'erreurs se recouvrant à peu près. Il serait intéressant de reprendre cette étude sur des masses statistiques plus importantes et plus différenciées. Les résultats obtenus viendraient vérifier ou infirmer sur une échelle plus large ce que j'ai trouvé.

Je me permets cependant de livrer les quelques constatations faites. La question m'intéressant vivement, je serais heureux d'entendre les critiques ou les remarques des collègues. Sans vouloir considérer ces règles comme une panacée qui ouvrira des horizons infinis, je me demande si, en les automatisant, elles ne permettraient pas à l'enfant d'améliorer son français écrit. Il serait possible, après une systématisation d'une année, de calculer le résidu de fautes. J'ai commencé cette année ce travail dans ma classe. Je suis parti du principe que le concret et le réel, c'était avant tout la phrase avec ses fluctuations ou le mot transformé au gré des irrégularités. J'ai pris pour base l'observation directe. J'ai ensuite ajouté un « truc » (qui ferait bien entendu rougir les puristes mais qui a l'air de « coller » fort bien avec la mentalité de nos écoliers). J'ai finalement donné la règle telle que l'exige la sacro-sainte grammaire. L'élève a le choix entre les trois possibilités.

Pour l'instant, après un mois de travail, j'ai fait les remarques suivantes : 1. Aucun élève n'emploie la règle grammaticale. 2. Un petit 25 % se raccroche à l'observation directe et agit plus par intuition que par méthode. 3. La grosse majorité a adopté le « truc ».

Voici maintenant les résultats. Je les ai classés en trois catégories. 1. Les homonymes grammaticaux. 2. Les règles grammaticales. 3. Les règles d'orthographe d'usage.

1. Les homonymes grammaticaux.	Fréquences ¹	Fautes ²	% ³
1. a et à	2732	1584	58 %
2. ce — se	1982	1466	74
3. ces — ses	2010	1507	75

4. c'est — s'est	2482	2085	84
5. et — est	3924	2432	62
6. leur — leurs	1000	491	49
7. notre — le nôtre	321	131	41
8. on — on n'	406	369	91
9. on — ont	3165	1397	44
10. ou — où	2110	1055	50
11. quand — quant	506	202	40
12. son — sont	4768	2479	52
13. Pluriel des noms en -ail	510	326	64
14. Pluriel des noms en -al	1024	543	53
2. Les règles grammaticales.			
15. Pluriel des noms en -au	920	469	51
16. cent	172	113	66
17. Verbes en -cer	312	221	71
18. courir — mourir	263	210	80
19. é — er — ez	5128	3999	78
20. Pluriel des noms en -eu	643	418	65
21. Verbes en -ger	211	137	65
22. Verbes en -ier	144	129	93
23. même	522	318	61
24. mille	101	54	55
25. Accord part. passé (3 cas)	5433	4237	78
26. quelque	632	436	69
27. tout	661	383	64
28. Rem. sur la conj. des verbes	12 041	7586	63
29. vingt	158	91	58
30. Verbes en -yer	358	272	76
3. Les règles d'orthographe d'usage.			
31. Term. des noms en -ai	498	234	47
32. Term. des noms en -au	831	573	69
33. Devant b, m, p	1331	878	66
34. Term. des noms en -eur	408	208	51
35. Term. des noms en -oir	472	330	70
36. Pl. des noms en ou	748	314	42
37. Term. des noms en -son	763	343	45
38. Toujours (et noms ter. en s)	174	69	40
39. Term. de part. passés et adj.	10126	5872	58
1. Les fréquences indiquent le nombre de fois que le mot s'est rencontré au cours des dépouillements, indépendamment du nombre de fautes.			
2. Ce sont les diverses fautes enregistrées pour un même mot. Elles se rapportent toutes à la même règle. — Ex. : les ibous ; seule la faute du s compte, le h manquant ne nous intéresse pas.			
3. Le % est trouvé en divisant le nombre de fautes par la fréquence du mot.			

Massarenti, Hermance, Genève.

A PROPOS DE FILMS FIXES SUISSES

Une équipe de collègues qui travaille à la réalisation de films fixes suisses a déjà préparé trois films fixes en couleurs, trois centres d'intérêt. Vingt à trente images 24 × 36 par film, à mettre sous verre. Livret explicatif en français et en allemand.

1. La flore du Jura.
2. La flore alpestre.
3. La flore méditerranéenne.

Le démarrage exige une mise de fonds considérable pour la réalisation du négatif en couleurs. Il est nécessaire d'avoir l'appui des quelque 350 collègues romands possédant le camerafix. A seule fin de compter ceux qui désirent faire l'achat de ces trois séries, nous serions heureux de recevoir une simple carte postale spécifiant que notre initiative sera soutenue.

Si nous sommes assez nombreux, nous demanderons de souscrire un engagement qui sera suivi des travaux de laboratoire et de la parution des films.

La réponse que les collègues donneront à cet appel ne constitue pas un engagement. Nous voudrions savoir combien nous serons du voyage qui va nous conduire du Jura et de nos Alpes jusque dans l'éblouissant Midi.

Ecrire à Emmanuel Zürcher, **Neuchâtel**.

SOUSCRIPTION

Les éditions « Regain », à Monte-Carlo, annoncent pour décembre 1953 une œuvre d'un de nos collègues de Bienne :

POÈMES COCASSES, *par Serge Jeanprêtre*.

Papier bouffant ; impression bordeaux. Prix en Suisse : 6 fr. Edition originale sur vélin supérieur : 10 fr.

On souscrit chez l'auteur, S. Jeanprêtre, Case 168, **Bienne 3**.

A. Chz.

RECTIFICATION

L'article de Mlle Giddey, intitulé « Le rôle de la mémoire », paru dans l'« Educateur » du 21 novembre, avait été tiré de la « Nouvelle Revue de Lausanne ». C'est par erreur que cette indication de provenance s'est trouvée sous le titre du deuxième article : « Congés abusifs et congés justifiés », de M. E. Briod. Nous nous en excusons auprès de notre ancien rédacteur.



L'achat d'une Singer

vous assure une machine à coudre d'une marche irréprochable, inusable, avec garantie d'une marque centenaire

Cie des Machines à coudre Singer S. A.
Magasin dans chaque ville importante



LE TAILLE-CRAYON WÖFLI

L'œuf de Christophe Colomb

Plus de 40 000 élèves taillent leurs crayons, crayons pour ardoises, craies et charbons à dessiner avec le fameux taille-crayon WÖFLI.

Références de maîtres:

(Bâle) « Avec mes sentiments de gratitude pour votre géniale invention »

(Berne) « Les enfants et moi avons constaté que nous réalisons une économie allant jusqu'à 50% »

(Zurich) « Je souhaite que ce taille-crayon soit connu rapidement partout »

Indispensable pour sténographes, vu le gain de temps et son maniement simple
Prix: Fr.1.50 En vente par W. Wolff, Langnau a. A. Compte de chèques postaux VIII 12 672

Carnets à anneaux pour étudiants

BIELLA

Le produit suisse renommé — Un seul carnet pour tous les cours

ACADEMIA

2 anneaux

ACTO

6 anneaux

UNI

2 anneaux

EN VENTE DANS TOUTES LES PAPETERIES

HENNIEZ LITHINÉE
EAU DIGESTIVE

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux

EXAMENS D'ADMISSION
ECOLE DES MÉTIERS
DE LA VILLE DE LAUSANNE

L'École des Métiers de Lausanne forme :

- | | | |
|-----------------------|--|--|
| en 4 ans : | des mécaniciens
des mécaniciens en automobiles
des mécaniciens-électriciens
des radio-électriciens
(avec formation de base de mécaniciens) | Examens
d'admission :
mardi 5 janvier 1954
Inscriptions
jusqu'au 31 déc. 1953 |
| en 3 1/2 ans : | des menuisiers
des ébénistes | Examens d'admission : 1 et 2 mars 1954
Inscriptions jusqu'à fin février 1954 |

Début de l'année scolaire: mi-avril 1954. Renseignements au secrétariat de l'École et formules d'inscription au secrétariat ou chez le concierge, rue de Genève 73, tél. 021) 24 44 24.

Phag-Arome



Savoureux

EXTRAIT VITAMINÉ POUR

TARTINES ET ASSAISONNEMENT DE TOUT METS